



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet : Plat'AU - PERMIS DE DEMOLIR

Numéro : PD 062498 25 00008 U6201

Adresse du projet : 24 Rue de la Glissoire 62300 Lens

Déposé en mairie le : 28/04/2025

Reçu au service le : 05/05/2025

Nature des travaux: 05082 Démolition

Demandeur :

COLLECTIVITE TERRITORIALE VILLE
DE LENS

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

En l'absence d'un projet de reconstruction, la surface démolie devrait être restituée en matériaux perméables. Aussi, considérant la composition de cet édifice en miroir de son mitoyen, toutes les mesures de conservations de bâtiment voisin devront être mises en œuvre, ainsi que le traitement du pignon pour assurer une finition qualitative après démolition.

Fait à Arras

**Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Loïc LEVIN**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.